

Coup d'œil

Travail clinique, travail de rue et travail de milieu : une combinaison pour le rétablissement de personnes judiciairisées aux prises avec un problème de santé mentale

Auteur :	Suzanne Deshaies
Collaborateurs :	Johanne Archambault, Alex Battaglini et Marie-Ève Nadeau
Nom donné par les acteurs terrain :	Programme Passage
Région sociosanitaire :	Laurentides
Nom du territoire de RLS :	RLS des Pays-d'en-Haut
Date de début des travaux :	2008
Date de début des services offerts à la population :	Janvier 2010
Population ciblée :	Personnes judiciairisées aux prises avec un problème de santé mentale
Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative :	Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut, Centre de détention de Saint-Jérôme, Direction des services professionnels correctionnels (DSPC) des Laurentides, Centre résidentiel communautaire (CRC) Curé-Labelle

1. Quel est le but de l'initiative?

Le programme Passage vise à soutenir les personnes judiciairisées aux prises avec un problème de santé mentale au moment de leur retour dans leur communauté d'appartenance. Concrètement, le programme Passage souhaite engager ces personnes dans un processus de rétablissement par un suivi psychiatrique régulier et intégré, un accompagnement individualisé pour trouver un logement, un emploi et un travail concerté avec les ressources du milieu.

2. Quel est le problème sur le territoire ayant donné naissance à l'initiative?

Au cours des dernières années, un ensemble de services et d'interventions ont été mis en place pour la population carcérale du Centre de détention de Saint-Jérôme aux prises avec des

problèmes de santé mentale. La présence d'un psychiatre *intra-muros*, une unité de vie dédiée, une agente de relations humaines qui prépare les personnes détenues à la sortie sont les principales interventions et les principaux services mis en place. Malgré ceux-ci, une analyse a permis de constater en 2008 un fort taux de récidive de cette clientèle. Ainsi, pour les intervenants impliqués, les actions menées auprès de cette clientèle étaient moins efficaces qu'anticipées. Le travail *intra-muros* est important, mais ne soutenait pas ces personnes une fois sorties de prison.

3. Qu'offre-t-on de plus à la population?

Selon les personnes rencontrées, les principales caractéristiques du programme Passage sont l'approche développée et la complémentarité avec les services existants. Le programme Passage assure un accompagnement continu et comble certains « trous » dans les services aux ex-personnes détenues aux prises avec des problèmes de santé mentale. L'offre des services existant sous une forme différente, les services sont alors plus rapides et plus efficaces.

Les services offerts par le programme Passage s'articulent autour de trois stratégies d'intervention.

- L'accompagnement individualisé de l'utilisateur;
- Le suivi psychiatrique de l'utilisateur;
- Le démarchage et le soutien des organisations partenaires.

L'accompagnement individualisé

L'accompagnement individualisé est principalement assuré par l'éducateur-*réseuteur*. Les concepts de mise en réseau et de soutien éducatif définissent la trame de fond de cet accompagnement individualisé. L'éducateur-*réseuteur*, c'est quelqu'un qui met en lien. Ce n'est pas celui qui est au centre de l'intervention. Il met des gens autour de l'utilisateur qui eux, vont assurer l'intervention. Le soutien éducatif est souvent incarné par l'éducateur-*réseuteur*. En effet, ce dernier accompagne les usagers dans leur apprentissage d'un fonctionnement autonome. Le soutien éducatif concerne aussi les organisations et les intervenants qui doivent soutenir les ex-personnes détenues. Pour ce faire, ils doivent surmonter leurs préjugés sur les personnes incarcérées et les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale.

L'éducateur-*réseuteur* fonctionne différemment selon l'utilisateur. Il a des tâches très variées. Elles peuvent être reliées au support psychologique ou à des démarches concrètes. Par exemple, aider un usager à trouver un logement ou à obtenir une carte d'assurance maladie. En fait, il s'agit de soutenir suffisamment pour que les personnes et les organisations se sentent appuyées, sans perdre leurs champs de responsabilité.

Les services psychiatriques

L'accès garanti à un psychiatre est l'une des caractéristiques importantes du programme. Pour les ex-personnes détenues, cet accès est assuré en continuité des services reçus en milieu carcéral. Le suivi psychiatrique fait en équipe est l'une des caractéristiques du programme Passage. Ce qui veut dire que le psychiatre n'est pas seul lors des rencontres avec les usagers du programme Passage, il y a aussi la coordonnatrice et l'éducateur-*réseuteur*. Cette manière de faire et l'approche thérapeutique adaptée à cette clientèle sont, selon l'avis d'un des deux psychiatres rattachés à ce programme, le fruit de nombreuses années d'expérience avec cette clientèle.

Soutien aux organisations partenaires

Le programme Passage offre un soutien aux organisations partenaires. Ce soutien a pour objectif de faciliter la transition de l'utilisateur vers son milieu d'appartenance et d'assurer la continuité des

services. Il vise aussi à pallier les difficultés rencontrées par les organisations lorsqu'elles accueillent une ex-personne détenue. Le soutien est assuré par la coordonnatrice et par l'éducateur-*réseuteur*. Une deuxième forme de soutien est offerte aux intervenants des organisations partenaires par le programme Passage. Il s'agit d'une formation sur mesure donnée par l'un des psychiatres. Chaque formation se développe selon les demandes formulées par les intervenants de ces organisations et aborde les sujets qui les préoccupent. L'objectif est d'accroître leur aisance dans les transactions avec les ex-personnes détenues aux prises avec des problèmes de santé mentale.

4. Qui sont les partenaires et quels sont leurs rôles?

Partenaires	Rôles
CSSS des Pays-d'en-Haut	<ul style="list-style-type: none"> – Co-initiateur du programme – Contribution à la mise en place du programme – Prêt de deux intervenants au programme; un intervenant communautaire et une agente de relations humaines – Développement et consolidation du partenariat – Maintien des liens avec les ministères et les agences de santé et de services sociaux – Administration du programme
Centre de détention de Saint-Jérôme	<ul style="list-style-type: none"> – Co-initiateur du programme – Contribution à la mise en place du programme – Développement et consolidation du partenariat – Maintien des liens avec les ministères et les agences de santé et de services sociaux – Hébergement des ressources humaines du programme (psychiatres et coordonnatrice)
Direction des services professionnels correctionnels des Laurentides	<ul style="list-style-type: none"> – Références au programme – Participation au programme intégrée dans les plans d'intervention des personnes libérées
Centre résidentiel communautaire (CRC) Curé-Labelle	<ul style="list-style-type: none"> – Références au programme
Autres organisations partenaires dans le milieu d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> – Soutien à la réinsertion sociale des ex-personnes détenues dans leur milieu d'appartenance

5. Quelles sont les principales retombées?

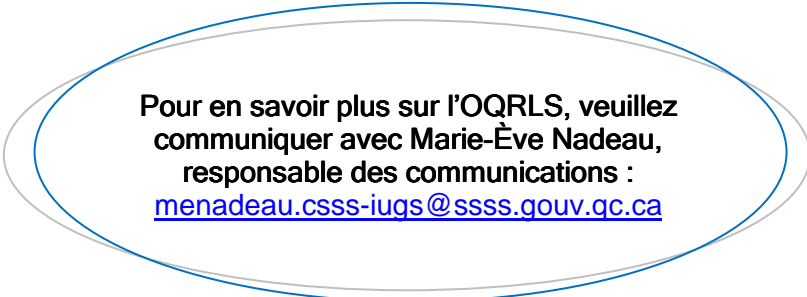
L'accès garanti à un psychiatre est l'une des retombées importantes pour les ex-personnes détenues. Cet accès permet, entre autres, le suivi de la médication. En plus d'un accès garanti, le programme assure une thérapie faite par des psychiatres spécialisés avec cette clientèle. Ce suivi psychiatrique est disponible dès leur sortie de prison et, le cas échéant, est assuré par le même psychiatre qu'en prison. Une autre retombée est la mise en réseau des usagers du programme Passage avec les organisations de leur milieu d'appartenance. Pour les intervenants de ces organisations partenaires, il y a aussi une mise en réseau. Celle-ci favorise une approche

plus cohérente entre les intervenants et permet une meilleure gestion des moments de crise que vivent parfois les usagers. Le soutien et la formation faits avec une approche andragogique permettent aux intervenants une meilleure compréhension des caractéristiques de cette clientèle et l'adaptation de leurs pratiques professionnelles à leurs besoins.

6. Quelles sont les suites?

À très court terme, il est important pour les responsables du programme Passage de poursuivre la mobilisation des deux autres territoires desservis par le Centre de détention de Saint-Jérôme, soit les territoires de Laval et de Lanaudière. L'engagement des organisations de ces territoires permettrait aux ex-personnes détenues, qui souhaitent retourner dans leur milieu d'appartenance situé dans ces territoires, de pouvoir le faire.

Il apparaît stratégique aux responsables du programme d'entreprendre rapidement du démarchage auprès des corps policiers et des hôpitaux afin de leur faire connaître le programme. Les responsables du programme accordent une grande importance à la pérennité du programme. C'est pour cette raison qu'ils travaillent à assurer un financement stable et récurrent. Dans le même ordre d'idées, ils planifient la réalisation d'une évaluation du programme de façon à démontrer ses effets bénéfiques sur la clientèle.



Pour en savoir plus sur l'OQRLS, veuillez
communiquer avec Marie-Ève Nadeau,
responsable des communications :
menadeau.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca

Rédaction

Suzanne Deshaies, courtière de connaissances, CSSS de Bordeaux-Cartierville — Saint-Laurent

En collaboration avec

Johanne Archambault, directrice responsable, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Alex Battaglini, coresponsable, CSSS de Bordeaux-Cartierville — Saint-Laurent

Marie-Ève Nadeau, responsable des communications, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Mise en pages

Sarah Archambault, technicienne en administration, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Révision linguistique

Lucie Roy, agente administrative, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Bibliothèque et Archives du Canada, 2011

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke

Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2011

U:\Documents\Sarah Archambault\OQRLS\Coups d'oeil - Récits\Coups d'oeil\bulletin 4 novembre 2011\Programme passage finale coup d'oeil 2012-01-23 - Révisé.docx